

Ajustements à la pandémie de COVID 19 pour les IBCLC : la "télé lactation"

Dans cet article (1), Sarah Dhillon, IBCLC et sage-femme au Canada revient sur les adaptations nécessaires à sa pratique de consultante en lactation en raison de la pandémie de la COVID-19. L'organisme IBLCE a en effet validé l'utilisation de la téléconsultation pour les IBCLC (2) dans le respect de la réglementation de chaque pays, et le respect du code de conduite professionnels des IBCLC et de leur champs de compétences.

L'auteur a dû **mettre en place des outils pour s'adapter à ce nouveau type de consultations ("télé lactation")** et nous présente l'un d'eux. Pour montrer la prise du sein, elle a utilisé un sein tricoté et une marionnette, suivi d'un envoi par email de vidéos de démonstration.

Cet article soulève également la question de la **plateforme à utiliser pour réaliser les téléconsultations** : l'article mentionne l'application Pacify utilisée avec succès aux États Unis. En France, les applications grand public type Skype, WhatsApp peuvent être utilisées par les médecins (3). Différents outils numériques de télésanté ont également été répertoriés par le ministère de la santé et pourraient être utilisés par les consultantes en lactation.(4)

Chaque consultante a certainement adapté son activité avec la pandémie, afin de relever ou diffuser l'information au mieux via l'outil numérique. Même si elle n'est pas idéale, la téléconsultation peut permettre de répondre à un grand nombre de question sur l'allaitement notamment information prénatale, reprise du travail, sommeil, ou allaitement des bambins.

1. Dhillon S. et al. **Telelactation: A Necessary Skill With Puppet Adjuncts During the COVID-19 Pandemic**. Journal of Human Lactation 2020, Vol. 36(4) 619–621
2. Opinion sur la télé médecine : IBLCE **Advisory Opinion on Telehealth** [en ligne], April 2020. Disponible [ici](#) (consulté le 19/11/2020).
- 3.

Ministère des solidarités et de la Santé. Journal officiel de la République Française. **Décret n° 2020-227 du 9 mars 2020 adaptant les conditions du bénéfice des prestations en espèces d'assurance maladie et de prise en charge des actes de télé médecine pour les personnes exposées au covid-19** [en ligne]. Disponible [ici](#) (consulté le 19/11/2020).

4. Ministère des solidarités et de la Santé. **Téléconsultation et COVID 19: qui peut pratiquer à distance et comment?** [en ligne]. Diponible [ici](#) (consulté le 19/11/2020).

Présentation française par Elise Armoiry, Consultante en lactation IBCLC

Information Pour l'Allaitement

IPA information pour les professionnels

<https://info-allaitement.org>

Publié par : KM, Documentaliste IPA.